



Bulletin des sections CGT-INRA des centres de PACA et de Corse

Numéro Spécial NON-TITULAIRES

Lors du Conseil de Gestion du Centre PACA du 15 mars, nos représentants CGT-INRA ont porté la parole et les préoccupations de tous nos collègues non-titulaires .

Merci aux titulaires de transmettre ce document à leurs collègues non-titulaires, tous ne sont pas abonnés à notre liste SYMPA

Extraits de la déclaration

A maintes reprises, nos collègues non-titulaires nous ont demandé de porter leurs souhaits et leurs revendications auprès de la présidence du centre et de celle de l'INRA ; elles/ils veulent :

a) dans le domaine de la rémunération

01. que leurs salaires soient effectivement alignés sur ceux des fonctionnaires de même niveau, primes et indemnités incluses (indemnité de résidence et, le cas échéant, supplément familial de traitement) ;
02. que leurs salaires progressent au même rythme que le traitement des fonctionnaires,
03. que leur soit versée, à l'issue de leur contrat, une indemnité de précarité calculée sur le même taux minimum de 6% du salaire, comme dans le privé ;

b) dans le domaine de leur évolution de carrière

04. qu'un déroulement de carrière, analogue à celui des fonctionnaires de même niveau, leur soit appliqué grâce aux avenants annuels au contrat de travail ;
05. que leur expérience professionnelle antérieure à la signature du contrat de travail soit prise en compte, selon une grille commune et analogue à celle appliquée aux fonctionnaires, pour déterminer le niveau de leur salaire lors du recrutement ;
06. que les durées de tous les contrats antérieurs sur des emplois dans la Fonction Publique soient prises en compte dans le calcul de l'ancienneté requise pour se présenter aux concours internes de recrutement sur postes profilés ou de promotion sur place ;

c) dans le domaine des droits sociaux (mobilité, recours, formation, prestations, ...)

07. que soit supprimée la clause de mobilité « forcée » du contrat de travail à durée déterminée ;
08. que soient mises en place des instances de recours ayant les mêmes prérogatives que les CAPN des fonctionnaires, ce qui n'est pas le cas de la Commission Nationale Paritaire des Non-Titulaires ou, mieux encore, que les CAPN des fonctionnaires soient habilitées à gérer les carrières des contractuels de même niveau ;
09. que la formation permanente leur soit accessible dans les mêmes conditions et selon les mêmes critères que ce dont bénéficient les fonctionnaires ;
10. que l'accès aux "prestations sociales" (cantine, médecine du travail, ADAS), en particulier pour les non-titulaires non payés par l'INRA, leur soient accessibles dans mêmes conditions et selon les mêmes critères que ce dont bénéficient les fonctionnaires ;
11. que l'INRA mette en place une structure qui puisse apporter sa caution auprès des loueurs ou des organismes de logements sociaux ;

d) dans le domaine des droits "immatériels"

12. que leurs droits de propriété intellectuelle sur les publications et les travaux auxquels elles/ils ont participé, soient non seulement reconnus mais également sauvegardés, en particulier pour les non-titulaires non payés par l'INRA, et après leur départ de l'INRA ;

Pour lire la totalité de la déclaration :

<http://www.inra.cgt.fr/actions/centres/centre-paca/DeclarationConseilGestionCentrePACAV2.pdf>

A compter d'aujourd'hui, notre section assure une permanence dédiée à nos collègues non-titulaires dans son local d'Avignon Saint-Paul tous les vendredis de 12h00 à 13h00. Nous sommes à votre service

Rejoignez nous : cgtinrapaca@avignon.inra.fr ou cgt@inra.fr